



## Contribution du Sgen-CFDT au débat sur l'avenir de l'École SYNTHÈSE

Le Sgen-CFDT continue à être opposé à la remise en cause de la loi d'orientation de 1989 qui concrétisait le droit à l'éducation pour tous par des objectifs chiffrés qui ne sauraient aujourd'hui être revus à la baisse.

L'impérieuse nécessité d'une qualification reconnue par tous, l'exigence d'une élévation générale des niveaux de qualification, l'accroissement du niveau initial de formation s'imposent aujourd'hui plus encore qu'en 89.

Instruire et éduquer tous les enfants quels qu'ils soient et tels qu'ils sont, faire réussir toute une classe d'âge, former des citoyens, au travers des fonctions sociale et culturelle, économique et démocratique de l'École, ce qui implique effectivement de mettre l'élève au centre du système éducatif, ces missions que la Nation assigne à l'École peuvent faire l'objet d'une expression parlementaire solennelle -qui préciserait par ailleurs les objectifs que l'on assigne au collège-. Démocratiser la réussite scolaire implique que l'on demande au collège d'être le lieu de l'« apprendre à vivre ensemble » et où se poursuit pour tous, jusqu'à la fin de la troisième, sans sélection ni orientation précoce, sans filières explicites ou implicites, l'acquisition amorcée dès le début de la scolarité d'un socle commun, de savoirs, savoir-faire, savoir être indispensables à tout citoyen du XXIème siècle. Il y a d'ailleurs urgence aujourd'hui à définir ce socle -démarche dans laquelle le Sgen-CFDT s'est engagé concrètement- et à préciser les objectifs du collège pour la réussite de tous si l'on veut vraiment revaloriser l'enseignement professionnel en mettant fin à l'orientation par l'échec vers ce type d'enseignement.

Ces choix de la Nation doivent aussi se traduire concrètement par une démarche de pilotage pour la réalisation des objectifs et par l'engagement budgétaire, loi de programmation qui mette le service public d'éducation en capacité d'atteindre les objectifs visés.

Permettre la réussite de tous et promouvoir le désir d'apprendre passe aussi par une réflexion sur les modalités de l'accompagnement dans son parcours, d'un jeune qui soit acteur de ses apprentissages : pratiques pédagogiques diversifiées, différenciées, rôle des différents membres de l'équipe éducative, relations avec les familles et l'environnement, autant d'éléments qui au-delà d'un cadrage national doivent trouver une traduction concrète dans le projet de l'école, de l'établissement.

L'évolution du métier enseignant, élément déterminant pour la transformation de l'École dans le sens de la réussite pour tous, doit être favorisée et reconnue institutionnellement par l'inscription dans une redéfinition du service et de la formation : réduction du nombre d'heures de cours au profit de temps pour la concertation nécessaire au travail en équipe et pour des tâches de tutorat, suivi individualisé, etc ; évolution de la formation initiale dans le sens d'une meilleure professionnalisation, formation continue qui favorise la transformation des pratiques et l'accompagnement des équipes dans la mise en œuvre de leurs projets ; plus que jamais pour le Sgen-CFDT il apparaît nécessaire de mener à son terme le projet fondateur des IUFM.

Ce qui importe pour le Sgen-CFDT, c'est bien de faire vivre pleinement la loi d'orientation de 89 en s'en donnant les moyens et en l'actualisant si nécessaire.

Conduire tous les jeunes à la réussite scolaire nécessite ambition et moyens et doit être l'objectif prioritaire de la Nation.

Le 13 février 2004